

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GESTION TRESORERIE (FR000424152)

FIA soumis au droit français géré par VEGA INVESTMENT MANAGERS appartenant au groupe BPCE
Fonds nourricier de la SICAV maître Absolu Véga (FR0000298457)

Objectifs et politique d'investissement

Un OPCVM nourricier est un OPCVM investi au minimum à 85 % dans un seul autre OPCVM qui prend alors la qualification d'OPCVM maître.

L'objectif de gestion du FCP est identique à celui de son Fonds maître.

L'objectif de gestion du maître est « d'obtenir une performance supérieure ou égale à celle de l'indice EONIA, diminuée des frais de gestion sur la durée de placement recommandée. L'EONIA correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone Euro. En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par la SICAV ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et la SICAV verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle. »

La performance du FCP GESTION TRESORERIE sera celle de son maître diminuée de ses propres frais de gestion. Ainsi, la performance du FCP GESTION TRESORERIE sera inférieure à celle de son maître. En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le FCP GESTION TRESORERIE verrait également sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

Le Fonds est investi dans son maître. La politique d'investissement du Fonds est identique à celle de la SICAV maître qui « repose sur une gestion active qui se décline en trois types de stratégies :

- une sélection de titres reposant sur une analyse interne de la qualité des émetteurs ;
- le positionnement sur la courbe des taux, c'est à dire que la gestion réalise ses investissements sur différents segments de maturités selon l'évolution de la courbe des taux d'intérêts attendue selon l'analyse de la société de gestion ;
- une sélection de titres en fonction de leur maturité et de leurs caractéristiques (taux fixes ou taux variables). »

Ce Fonds a pour classification AMF : Monétaire court terme.

Le portefeuille du Fonds se compose intégralement d'actions de la SICAV maître et, à titre accessoire de liquidités. Le portefeuille de la SICAV maître « se compose principalement de titres de créance, et notamment d'obligations et d'instruments de taux émis par des entités publiques et/ou privées, ainsi que d'instruments du marché monétaire. La société de gestion s'appuie, pour l'évaluation du risque de crédit, sur ses équipes et sa propre méthodologie. En plus de cette évaluation, les titres de créances répondront à une signature supérieure ou égale à A-2/ Prime – 2 / F 2 (notations Standard & Poors/Moody's/Fitch Ratings ou toute notation estimée équivalente selon l'analyse de la société de gestion)*. Les instruments de dettes émis par des véhicules de titrisation bénéficieront à l'acquisition d'une notation supérieure ou égale à A-1/ Prime – 1 / F 1 (notations Standard & Poors/Moody's/Fitch Ratings ou toute notation estimée équivalente selon l'analyse de la société de gestion). La SICAV pourra effectuer des dépôts à terme dans la limite de 100% de son actif net.

* La notation la plus basse sera retenue.

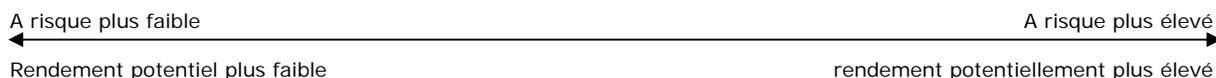
La SICAV peut également recourir aux instruments dérivés afin notamment de couvrir et/ou exposer le portefeuille aux risques de taux et de change. »

Le Fonds capitalise ses sommes distribuables (résultat net et plus-values réalisées).

Les demandes de rachat d'actions sont reçues tous les jours au plus tard à 11h00 et sont exécutés quotidiennement.

La durée minimum de placement recommandée est de 1 jour.

Profil de risque et rendement



L'indicateur de risque et de rendement de niveau 1 reflète l'exposition du Fonds aux instruments monétaires de la zone Euro.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ce Fonds.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Détails des Risques importants pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

- **Risque de crédit** : Le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur présent en portefeuille. Par conséquent la valeur liquidative du FIA pourra baisser.
- **Risque de contrepartie** : Le risque de contrepartie représente le risque qu'une contrepartie avec laquelle le FIA a conclu des contrats gré à gré ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations envers le FIA. Le profil de risque du nourricier est identique à celui du maître. Les modalités de souscription et de rachat du Fonds maître sont détaillées dans la rubrique "Modalités de souscription et de rachat" de son prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, vous pourrez payer moins de frais.

L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

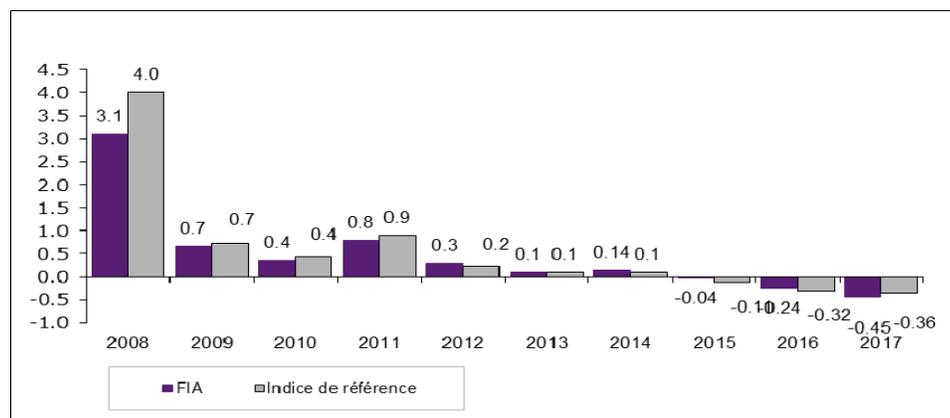
Frais prélevés par le fonds sur une année*	
Frais courants	0.17%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances*	
Commission de performance	Néant

* ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31/12/2017. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous reporter à la rubrique Frais du prospectus du Fonds disponible sur demande auprès de VEGA INVESTMENT MANAGERS.

Performances passées de GESTION TRESORERIE



Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures qui ne sont pas constantes dans le temps.

Le Fonds a été créé en 1991.

Les performances du Fonds sont calculées nettes de frais.

Les performances passées ont été évaluées en euro.

Informations pratiques

Dépositaire: Caceis Bank

Le prospectus du Fonds et celui de son maître, les derniers documents annuels et périodiques et toute information complémentaire, relative notamment à la valeur liquidative, sont consultables au siège social de VEGA INVESTMENT MANAGERS 115 rue Montmartre 75002 Paris et/ou peuvent être adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur demande écrite auprès de cette dernière ou à l'adresse électronique suivante : service-clients@vega-im.com.

La responsabilité de VEGA INVESTMENT MANAGERS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

La réglementation fiscale française peut avoir un impact sur les investisseurs.

Le Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). VEGA INVESTMENT MANAGERS est agréée en France et réglementée par l'AMF. Les informations clés pour l'investisseurs ici fournies sont exactes et à jour au 9 février 2018.